

Rapport de mer

Je soussigné **Dr Philippe CESAR** résident à UTUROA
Propriétaire et skipper du bateau de plaisance **PARTANCE**
voilier Sloop de type Mangareva 38
Immatriculé a Saint Malo (france)
sous le numéro SM 434719
Assuré par AXA sous le police N° 482225100735U

ATTESTE que

Le 15/7/22 à 12h30 je reçois un appel téléphonique du capitaine du port d'Uturoa (Polynésie Française), JP DeGuigne , m'avertissant que le corps mort U16 géré et loué par le Port autonome de Papeete sur lequel est amarré PARTANCE vient de se rompre.

RV est donné à la marina d'UTUROA ou j'arrive vers 12h43 et embarque à bord de la vedette de la capitainerie pilotée par JP DeGuigne

Nous arrivons sur zone une quinzaine de minutes après.

PARTANCE est sur la caye corallienne au nord du 'motu artificiel' avec une gîte de 15° environ

L'amarre, le flotteur, et la bouée U16 sont solidement fixés à l'étrave du voilier comme peuvent en attester les photos prises par le capitaine du Port

L'annexe du voilier voisin ayant donné l'alerte est présente sur zone.

Avec son aide je monte à bord de PARTANCE , sors une solide remorque de diamètre 40 qui est frappée en poupe et transmise à la vedette de la capitainerie qui l'accepte.

Une seconde annexe nous rejoint.

Une drisse grée en tête de mat est tractée par le travers pour accentuer la gîte et désincarcérer la quille et le safran des patates de corail.

Instruction est donnée au capitaine de tracter PARTANCE $\frac{3}{4}$ arrière.

Ce qui est fait avec succès .

Le moteur de PARTANCE est mis en route et je me dirige vers un nouveau corps mort du port autonome désigné par le Capitaine.

Retour à la marina avec la vedette de la capitainerie vers 14h

Vers 16h je retourne sur partance par mes propres moyens.

J'ajoute une ancre et 30 m de chaîne de 10 formant affourchement / ligne de corps mort

Je plonge inspecter la coque qui présente des rayures nettes sur l'antifouling et le gel coat

Le safran montre un peu de jeu

De retour à l'intérieur, les planchers sont retirés.

Les fonds sont partiellement inondés d'un mélange d'eau et d'un peu de gas-oil (le réservoir est dans la quille)

La pompe de cale est vérifiée et semble parfaitement étaler la fuite.

Contact va être pris avec le chantier de RAIATEA marine pour une sortie de l'eau dès que possible.

Conclusion

Je fais les plus expresses réserves sur les dégâts constatés et les avaries qui pourraient être découvertes par la suite.

J'affirme le présent rapport sincère et véritable et me réserve le droit de l'amplifier par la suite si nécessaire.

J'adresse ce jour à mon assurance une copie de ce rapport de mer par courriel.

J'adresse ce jour au Capitaine du port d'Uturoa copie de ce rapport de mer par courriel.

Fait à UTUROA le 16/07/22 , pour valoir ce que de droit.

Signature : Philippe CESAR tel 87 74 24 25

